



# Le Rochvillois



du 15 août au 15 septembre 2016

*Le bureau municipal et la bibliothèque seront fermés le 5 septembre pour la fête du travail.*

**Bonne Fête  
du Travail !**

*Le 1<sup>er</sup> septembre 2016 est la date d'échéance pour le 3<sup>e</sup> versement de votre compte de taxe.*



Avis public	Page 2
Résumé de la séance du conseil	Page 3
Médiathèque Élise-Courville	Page 11
Fadoq	Page 12
Loisirs	Page 13
La Fabrique	Page 16
Maison des jeunes / CJS	Page 17
Faucon vous en parle!	Page 20
Messages	Page 21
Comité du bassin versant	Page 26
Jeunes en santé	Page 27
Régie Intermunicipale	Page 28
Nos annonceurs	Page 29

*Bon retour à  
l'école à nos petits  
comme à nos  
grands!*



## APPEL D'OFFRES ENTRETIEN DE LA PATINOIRE ET SURVEILLANCE DU LOCAL DE LA PATINOIRE SAISON 2016-2017

La municipalité de Saint-Jude est à la recherche d'une personne ou d'une entreprise pouvant faire l'entretien d'une patinoire avec bandes et la surveillance du local de la patinoire pour la saison 2016-2017. Un devis à cet effet sera disponible au bureau municipal à partir du 10 août 2016. Les soumissions devront être déposées au bureau municipal dans une enveloppe cachetée au plus tard **mardi, 20 septembre 2016 à 14h00** au bureau municipal, 940, rue du Centre, St-Jude.

### **AVIS PUBLIC**

Lors de la séance ordinaire tenue le 8 août 2016, le Conseil a adopté le projet de règlement suivant :

#### **PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 487-1-2016 MODIFIANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS-ES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE**

Conformément à la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique* ainsi que la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, le Conseil doit modifier le Code d'éthique et de déontologie des employés et employées de la municipalité afin d'y intégrer, entre autres, un article relativement à l'interdiction à tout employé de la municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat, ou subvention a été prise par l'autorité compétente de la municipalité.

Lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 6 septembre 2016 à 20h00 au 930, rue du Centre à Saint-Jude, le Conseil procédera à l'adoption du Règlement numéro 487-1-2016 modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés et employées de la municipalité de Saint-Jude.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau municipal au 940, rue du Centre à Saint-Jude.

Donné à Saint-Jude, ce 9e jour du mois d'août 2016  
Nancy Carvalho, Directrice générale et secrétaire-trésorière

### **AVIS PUBLIC**

Lors de la séance ordinaire tenue le 8 août 2016, le Conseil a adopté le projet de règlement suivant :

#### **PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 500-1-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 500-2013 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE**

Conformément à la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique* ainsi que la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, le Conseil doit modifier son Code d'éthique et de déontologie afin d'y intégrer, entre autres, un article relativement à l'interdiction à tout membre d'un conseil de la municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat, ou subvention a été prise par l'autorité compétente de la municipalité.

Lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 6 septembre 2016 à 20h00 au 930, rue du Centre à Saint-Jude, le Conseil procédera à l'adoption du Règlement numéro 500-1-2016 modifiant le règlement numéro 500-2013 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-Jude.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau municipal au 940, rue du Centre à Saint-Jude.

Donné à Saint-Jude, ce 9e jour du mois d'août 2016  
Nancy Carvalho, directrice générale et secrétaire-trésorière



*EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU  
11 JUILLET 2016 à 19h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.*

**ADOPTION DES COMPTES**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois de juin 2016 avec les faits saillants suivants:

Salaires nets (juin 2016):	19 325.60\$
Comptes déjà payés (juin 2016):	26 522.84\$
Comptes à payer (juin 2016):	44 291.90\$

Transferts de fonds:

De 02 13000 341	Publicité	326\$	
À 02 13000 413	Vérification		319\$
02 13000 335	Internet – fibre optique		7\$
De 02 22000 141	Salaire pompiers	800\$	
À 02 22000 143	Salaire conducteurs		800\$
De 02 32000 142	Salaire journalier surnum.	303\$	
À 02 32000 429	Frais de justice		149\$
02 32000 455	Immatriculation		154\$
De 02 70195 212	Régime retraite coordo.	100\$	
À 02 70195 454	Formation coordo.		100\$
De 02 70230 670	Livres biblio	577\$	
02 70230 671	Heure du conte	250\$	
02 70230 672	Médiathèque	500\$	
À 02 70230 673	Papeterie-informatique		1 327\$

Appels des pompiers:

21-05-2016	70, rang Fleury	Vérification feu à ciel ouvert	Saint-Bernard
19-06-2016	177, rue Lafontaine	Entraide + couverture caserne Saint-Barnabé	Saint-Hugues
24-06-2016	1426 Saint-Pierre	Appel pour tête de puits brisé	Saint-Jude
30-06-2016	801, Salvail Sud	Entraide feu bâtiment agricole	La Présentation

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline, IL EST RÉSOLU:

DE PRENDRE ACTE du certificat de la disponibilité des fonds tel que reproduit ci-après;

D'AUTORISER le transfert de fonds;

D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**CLSC – POINT DE CHUTE SAINT-JUDE – AVENANT AU BAIL DE LOCATION DU LOCAL**

CONSIDÉRANT la demande de M. le député Sylvain Rochon relativement à la location d'un espace permettant l'ouverture d'un deuxième bureau;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture d'un deuxième bureau permettrait aux citoyens et citoyennes résidant à l'extrémité nord de la circonscription d'avoir un accès plus facile aux services de leur député;

CONSIDÉRANT les discussions qui ont eu lieu avec le Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux (CISSS) de la Montérégie-Est quant à la possibilité de louer au député une partie de l'espace originalement occupé par le CLSC et qui est présentement vacant;

CONSIDÉRANT l'accord du CISSS de la Montérégie-Est face à cette opportunité;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline, IL EST RÉSOLU:

D'APPROUVER l'avenant numéro 1 au bail à intervenir entre la municipalité de Saint-Jude et le Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux de la Montérégie-Est visant à modifier l'espace locatif initial alloué au CLSC et déposée à l'annexe A;

DE MODIFIER le coût du loyer annuel unitaire conformément à la nouvelle superficie facturable au Centre Intégré de Santé et de Services Sociaux de la Montérégie-Est;

D'AUTORISER le maire, M. Yves de Bellefeuille ou en son absence le maire suppléant, Mme Annick Corbeil et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nancy Carvalho ou en son absence la secrétaire-trésorière adjointe, Mme Dominique Plouffe, à signer tous les documents relatifs à ce projet pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**SERVICE INCENDIE – INSCRIPTION DE QUATRE POMPIERS À UNE FORMATION**

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Maskoutains a présenté aux municipalités du nord de la MRC un projet de mise en place d'un service de désincarcération;

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 2016-04-085 la municipalité de Saint-Jude a manifesté son intérêt à prendre part au service;

CONSIDÉRANT QUE les pompiers doivent suivre une formation en désincarcération;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude a reçu le 3<sup>e</sup> prix de la MMQ en gestion de risques, soit un montant de 2 500\$, et que ce prix doit être utilisé aux fins de la gestion de risques;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry, IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER messieurs Gérémy Bergeron, Jérémie St-Martin, Alexandre Bonin et Benoit Ménard à suivre la formation intitulée « Formation en désincarcération » telle que proposée sur l'offre S15-284 datée du 6 juin 2016 du Service aux entreprises régionalisé – Centre-du-Québec;

DE DÉFRAYER un montant de :

- 4 520\$, taxes en sus, représentant le coût d'inscription pour 36 heures de formation;
- la rémunération au taux horaire du salaire minimum ainsi que les frais de déplacement;
- un montant d'environ 1 025\$ pour le coût des véhicules nécessaires à la formation pratique;

D'APPLIQUER le montant de 2 500\$ remis par la Mutuelle des Municipalités du Québec dans le cadre du Mérite MMQ en gestion de risques 2015 en contrepartie du coût de formation.

Cette dépense sera attribuée au poste 02 22000 454 «formation pompiers».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**JEUX D'EAU – DÉPÔT D'UNE DEMANDE AU PROGRAMME MUNICIPAL VERT**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude projette d'installer des jeux d'eau sur le terrain municipal existant afin de répondre à un besoin manifesté par les citoyens à de nombreuses reprises qui permettra à toute la population, notamment aux enfants de se rafraîchir à leur guise, et ce, au cœur du village ;

CONSIDÉRANT QUE ce genre d'aménagement est bénéfique pour l'ensemble de la population, par exemple : les jeunes familles, les adolescents et les aînés, les enfants des garderies avoisinantes;

CONSIDÉRANT QUE ces installations vont permettre de divertir les élèves de l'école primaire, du camp de jour, des joueurs de soccer et de balles intermunicipaux et la clientèle de la maison des jeunes qui regroupe des jeunes et adolescents de 4 municipalités avoisinantes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne dispose pas de piscine municipale ;

CONSIDÉRANT QUE contrairement à une piscine, cette installation convient facilement à des personnes à mobilité réduite ;

CONSIDÉRANT QUE cet équipement sera situé dans l'aire du parc intergénérationnel, endroit névralgique de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE, dans un souci d'économiser l'eau potable, la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre a refusé nos projets initiaux qui ne prévoyait pas de système de recyclage des eaux;

CONSIDÉRANT QUE pour se conformer aux exigences de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre la municipalité doit prévoir un système de recyclage d'eau dans l'aménagement des jeux d'eau ;

CONSIDÉRANT QU'afin d'assurer une saine gestion des eaux il est nécessaire d'établir des normes de récupération des eaux ;

CONSIDÉRANT QUE les coûts et le financement du projet comprenant un système de recyclage de l'eau sont de l'ordre de près de 200 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le financement du projet est réparti comme suit : contribution de sources gouvernementales du Québec au montant de 50 500 \$ et une contribution du milieu au montant de 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le projet va permettre une économie d'eau de l'ordre de plus de 80%, tel que demandé par le programme ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard, IL EST RÉSOLU:

QUE la municipalité de Saint-Jude présente une demande de financement pour l'installation de jeux d'eau sur le terrain municipal dans le cadre du programme municipal vert pour les projets d'immobilisations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**APPEL DE PROJETS - PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS AÎNÉS (PNHA) – PRÉSENTATION D'UN PROJET DU CLUB FADOQ SAINT-JUDE – AUTORISATION ET APPUI**

CONSIDÉRANT l'appel de projets lancé par le Ministère de l'Emploi et du Développement social Canada, soit le *Programme Nouveaux Horizons pour les aînés*;

CONSIDÉRANT le plan d'action MADA adopté par les membres du conseil le 12 janvier 2015 par la résolution numéro 2015-01-019;

CONSIDÉRANT QUE le club Fadoq Saint-Jude souhaite déposer un projet qui aurait un impact positif significatif auprès des aînés de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE ce projet aidera entre autres à promouvoir le bénévolat chez les aînés, à inciter les aînés à participer à la vie de leur collectivité ainsi qu'à appuyer l'inclusion sociale des aînés;

CONSIDÉRANT QUE la demande du club Fadoq Saint-Jude vise également à offrir des programmes et activités qui sont présentement inexistantes dans notre milieu soit par l'achat de nouvel équipement destiné aux aînés ou par la réparation et la sécurisation d'équipement présentement inutilisables ou inadéquats ;



CONSIDÉRANT QUE ce projet serait un atout majeur pour permettre des activités intergénérationnelles pour notre milieu;  
CONSIDÉRANT QUE ce projet s'intègre dans la vision du nouvel aménagement du parc et qu'il est appuyé par le Comité du parc, qui est un sous-comité du Comité d'action locale;  
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault, Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,  
IL EST RÉSOLU:  
D'APPUYER le projet du club Fadoq Saint-Jude intitulé « Parc intergénérationnel et aire de repos : jeux extérieurs & intérieurs destinés aux aînés » au programme PNHA 2016-2017;  
D'AUTORISER le dépôt du projet;  
D'ENCOURAGER les aînés des organismes locaux à prendre part activement à ce projet.  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**APPEL DE PROJETS - PROGRAMME FÉDÉRAL FONDS POUR L'ACCESSIBILITÉ VOLET COLLECTIVITÉS – PRÉSENTATION D'UN PROJET**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Jude désire présenter une demande d'aide financière au programme fédéral « Fonds pour l'accessibilité » dans le cadre du volet collectivités;  
CONSIDÉRANT QUE ladite subvention permettrait de favoriser l'accessibilité du Centre communautaire et de ses installations sanitaires aux personnes à mobilité réduite ;  
CONSIDÉRANT QUE l'obtention d'une subvention auprès du « Fonds pour l'accessibilité » permettrait la concrétisation du projet;  
CONSIDÉRANT QUE le conseil est préoccupé par le bien-être des aînés et des personnes à mobilité réduite de Saint-Jude;  
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye, Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil, IL EST RÉSOLU:  
QUE la Municipalité de Saint-Jude dépose ladite demande auprès du programme fédéral « Fonds pour l'accessibilité » dans le cadre du volet collectivités;  
QUE la Municipalité octroie une somme de 20 500 \$ pour la réalisation dudit projet via son surplus accumulé non affecté, ce qui représente 35 % des coûts non subventionnés du projet ;  
QUE le maire Yves de Bellefeuille et la directrice générale, madame Nancy Carvalho, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jude, le protocole d'entente ou tout autre document nécessaire pour la demande.  
Cette dépense est attribuée au poste 23 02010 000 «immobilisation – édifice municipal» en y transférant les montants nécessaires à partir du surplus accumulé non affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



*EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 8 AOÛT 2016 à 20h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude*

**ADOPTION DES COMPTES**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois de juillet 2016 avec les faits saillants suivants:

Salaires nets:	35 889.10\$
Comptes déjà payés:	25 655.56\$
Comptes à payer:	84 293.04\$

Appels des pompiers:

05-07-2016	451, 6e rang	Début feu de broussaille	Saint-Jude
14-07-2016	268, rang Fleury	Feu grange - garage	Saint-Bernard
22-07-2016	1086, Salvail Sud	Arbre sur fil électrique	Saint-Jude
22-07-2016	1300 rue Cécile	Arbre sur fil électrique	Saint-Jude
27-07-2016	Grande ligne	Accident de voiture	Saint-Jude

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Michael W. Savard, Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry, IL EST RÉSOLU:

DE PRENDRE ACTE du certificat de la disponibilité des fonds tel que reproduit ci-après;  
D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 500-1-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 500-2013 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE**

Avis de motion est donné par M. le conseiller Michael W. Savard qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une session ultérieure du conseil, le Règlement numéro 500-1-2016 modifiant le règlement numéro 500-2013 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-Jude.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

**ADOPTION – PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 500-1-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 500-2013 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE**

ATTENDU QUE la municipalité a adopté un Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux conformément à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (R.L.R.Q., c. E-15.1.0.1);

ATTENDU QUE la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique est entrée en vigueur le 10 juin 2016;

ATTENDU QUE cette loi modifie la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et nécessite que la municipalité modifie son Code d'éthique et de déontologie au plus tard le 30 septembre 2016;

ATTENDU QUE les formalités prévues à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ont été respectées;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement lors de la séance du 8 août 2016;

ATTENDU QU'une copie du présent projet de règlement a été transmise aux membres du conseil présents au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle le présent projet de règlement doit être adopté et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Michael W. Savard

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault, IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte en cette séance le projet de règlement numéro 500-1-2016 modifiant le règlement numéro 500-2013 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-Jude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 487-1-2016 MODIFIANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS-ES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE**

Avis de motion est donné par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye, qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une session ultérieure du conseil, le Règlement numéro 487-1-2016 modifiant le règlement numéro 487-2012 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-Jude.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

**ADOPTION – PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 487-1-2016 MODIFIANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS-ES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE**

ATTENDU QUE la municipalité a adopté un Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux conformément à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (R.L.R.Q., c. E-15.1.0.1);

ATTENDU QUE la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique est entrée en vigueur le 10 juin 2016;

ATTENDU QUE cette loi modifie la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et nécessite que la municipalité modifie son Code d'éthique et de déontologie au plus tard le 30 septembre 2016;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller M. Sylvain Lafrenaye;

ATTENDU QUE les formalités prévues à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ont été respectées;

ATTENDU QU'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du conseil présents au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE, Sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline, IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte en cette séance le projet de règlement numéro 487-1-2016 modifiant le règlement numéro 487-2012 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés-es de la municipalité de Saint-Jude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC – COLLOQUE DE ZONE – INSCRIPTION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

CONSIDÉRANT l'invitation de l'ADMQ de la zone Montérégie-Est à participer à son colloque annuel le 15 septembre 2016 à l'Hôtel Rive Gauche situé à Beloeil;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard, IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER la directrice générale, madame Nancy Carvalho, à assister au colloque annuel de la zone Montérégie Est le 15 septembre 2016 et de défrayer les coûts d'inscription au montant de 150\$ ainsi que les frais de déplacement.  
Cette dépense sera attribuée au poste budgétaire 02 13000 310 « Frais de déplacement - administration »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**BELL MOBILITÉ – DEMANDE D'INTERVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU CELLULAIRE**

CONSIDÉRANT QUE Bell Mobilité détient une tour de transmission installée sur le territoire de la municipalité de Saint-Jude;  
CONSIDÉRANT les plaintes reçues à l'effet que le signal cellulaire ne permet pas une utilisation adéquate aux abonnés cellulaires situés sur le territoire de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, soit par manque ou par absence totale de signal cellulaire;  
CONSIDÉRANT QUE le Service de sécurité incendie de Saint-Jude dessert le territoire de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville;

CONSIDÉRANT QUE certains pompiers membres de la brigade demeurent sur le territoire de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville;

CONSIDÉRANT l'importance pour les pompiers de recevoir les appels sur leurs téléavertisseurs et cellulaires lorsqu'un appel est logé à la centrale 911;

CONSIDÉRANT l'importance pour les pompiers d'être en mesure de communiquer entre eux sur les lieux d'une intervention;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry, IL EST RÉSOLU:

DE REQUÉRIR, des autorités de Bell Mobilité, une intervention immédiate à la tour de transmission située sur le territoire de la municipalité Saint-Jude;

DE DEMANDER l'appui et l'intervention de la MRC des Maskoutains, de notre députée fédérale, Madame Brigitte Sansoucy et de notre député provincial, M. Sylvain Rochon, auprès de Bell Mobilité pour la sécurité des citoyens et citoyennes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**FORMATION SÉCURITÉ CIVILE – INSCRIPTION DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

CONSIDÉRANT la proposition de M. Jocelyn Demers, directeur de secteur de l'ACSIQ,

d'offrir une formation portant sur la sécurité civile dans notre secteur;

CONSIDÉRANT l'intérêt du directeur du service incendie et de la directrice générale d'y participer;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault, IL EST RÉSOLU:

D'INSCRIRE le directeur du service incendie et la directrice générale au programme de formation en sécurité civile qui serait donnée dans notre région;

DE DÉFRAYER le coût d'inscription au montant de 125\$ par formation pour le directeur incendie et de 175\$ par formation pour la directrice générale.

Cette dépense est attribuée aux postes budgétaires 02 22000 454 «Sécurité incendie – Formation» et 02 13000 454 «Administration – Formation»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**MRC DES MASKOUTAINS – CUEILLETTE DES DONNÉES POUR LE SERVICE INCENDIE – ENTENTE DE COLLABORATION**

CONSIDÉRANT QU'il est fortement recommandé aux municipalités de répertorier les personnes ayant une limitation résidant sur leur territoire afin de maximiser les interventions en sécurité incendie et civile;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Maskoutains a accès aux coordonnées des personnes ayant une limitation et utilisant le service de transport adapté offert par cette dernière sur le territoire de la MRC des Maskoutains;

CONSIDÉRANT que la MRC des Maskoutains est disposée à transmettre ces données nominatives et confidentielles aux services d'incendie pour autant que ces derniers s'engagent à respecter la confidentialité desdites données et les inscrivent dans le logiciel CAUCA;

CONSIDÉRANT l'importance d'inscrire au logiciel CAUCA les informations relatives aux personnes ayant une limitation pour réduire le temps d'intervention;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye, IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité l'entente avec la MRC des Maskoutains, intitulée « Engagement relatif à l'inscription des données de limitation et d'équipement d'aide à la mobilité dans le logiciel CAUCA. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**DÉNEIGEMENT DU CHEMIN DE L'UQROP - MANDAT**

CONSIDÉRANT QU'il était prévu à l'entente signée avec l'UQROP que la municipalité était responsable du déneigement du chemin d'accès menant au site de «Chouette à voir»;

CONSIDÉRANT QUE le contrat de trois ans avec *Les Entreprises M.B.L. enr* est venu à échéance à la saison 2015-2016

CONSIDÉRANT QUE l'adjudicataire du contrat d'entretien des saisons 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 désire poursuivre pour les trois prochaines années aux mêmes conditions;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'est montrée satisfaite du travail exécuté de 2010 à 2013 et de 2013 à 2016;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry, IL EST RÉSOLU:

D'ADJUGER le contrat de déneigement du chemin de l'UQROP à *Les Entreprises M.B.L. enr.* pour la somme de 4 500\$ / 3 années, taxes en sus. Ce montant représente une dépense de 1 500.\$ par année (2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019), taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**COMITÉ DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE SALVAIL – DEMANDE D'APPUI FINANCIER**

CONSIDÉRANT la demande d'appui financier du Comité du bassin versant de la rivière Salvail (CBVS) en date du 1<sup>er</sup> août 2016;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut soutenir tous les efforts de protection des eaux de la rivière Salvail;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard, IL EST RÉSOLU:

DE REMETTRE au CBVS une contribution financière de 1 000\$.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 70150 970 «activités culturelles et de loisirs»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**PARTAGE DES REDEVANCES ISSUES DE L'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES AU QUÉBEC – POSITION**

CONSIDÉRANT QUE les municipalités québécoises sont à la recherche de nouvelles sources de financement par suite des nombreuses coupures imposées par le gouvernement du Québec depuis les vingt dernières années pendant même qu'elles se voyaient imposer de nouvelles responsabilités par les gouvernements qui se sont succédés au cours de cette période;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a fait miroiter aux élu-e-s municipaux la possibilité qu'une partie des éventuelles redevances pouvant découler de l'exploitation des hydrocarbures dans leur territoire leur revienne directement;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a déposé en juin dernier un projet de loi sur les hydrocarbures qui concrétise cette possibilité, bien qu'il se réserve le droit de déterminer, par règlement, le montant et la répartition desdites redevances;

CONSIDÉRANT QUE l'état des connaissances montre que le développement de la filière des hydrocarbures dans une communauté y entraîne de nombreux problèmes économiques et sociaux, dont une forte augmentation du coût de la vie pour la majorité des résidents qui, par ailleurs, ne bénéficieront pas des retombées du développement, ainsi qu'une hausse considérable de la criminalité, de la prostitution et du trafic de stupéfiants;

CONSIDÉRANT QUE pour les communautés concernées, les retombées économiques et sociales d'un tel développement, comme la création d'emplois locaux, sont négligeables et que les redevances offertes ne compenseront jamais les conséquences négatives du développement;

CONSIDÉRANT QU'un tel développement entraîne des divisions au sein des communautés et des conflits sociaux et interpersonnels importants, comme le montre déjà l'expérience de Gaspé et de Port Menier;

CONSIDÉRANT QU'un tel développement dans une communauté entraînerait également des divisions profondes avec les communautés voisines qui ne souhaitent pas un tel développement sur leur territoire et qui en subiraient néanmoins les inconvénients et les risques;

CONSIDÉRANT QUE le déploiement de la filière des hydrocarbures compromet le développement durable et pérenne de nos communautés, mettant en péril les activités agricoles, touristiques, récréotouristiques et de la pêche qui sont à la base du développement des municipalités où l'exploration, l'exploitation et le transport des hydrocarbures sont susceptibles de se produire;

CONSIDÉRANT QUE le développement de la filière des hydrocarbures dans nos communautés est susceptible de mettre en péril l'environnement, les sources d'eau potable et la santé des résidents;

CONSIDÉRANT QUE le développement de la filière des hydrocarbures est incompatible avec les objectifs de réduction des gaz à effet de serre (GES) du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les changements climatiques qui résulteront de l'augmentation des GES liée au développement de la filière des hydrocarbures auront une incidence importante, directe et immédiate sur les municipalités en menaçant leurs infrastructures municipales ainsi que la santé et la sécurité de leur population;

CONSIDÉRANT QUE, somme toute, l'approche du développement des communautés locales par la filière des hydrocarbures repose sur une vision à court terme et déséquilibrée du développement économique et social;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry, IL EST RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Jude demande à la FQM:

1. de ne pas cautionner une telle approche du développement pour les près de 1 000 communautés locales qu'elle représente;
2. de rejeter sans compromis la source de financement des municipalités québécoises que constituent les redevances issues de l'exploitation des hydrocarbures;
3. de faire connaître publiquement son opposition à cette source de financement pour les municipalités québécoises;
4. de déposer un mémoire à cette fin lors de l'étude du projet de loi sur les hydrocarbures;
5. d'organiser un colloque national où seront discutés les enjeux du développement de la filière des hydrocarbures fossiles pour les municipalités québécoises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



**PROJET DE LOI SUR LES HYDROCARBURES - POSITION**

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a déposé le 7 juin dernier, le projet de loi 106, intitulé *Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives*;  
CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi prévoit l'édiction de la *Loi sur les hydrocarbures*;  
CONSIDÉRANT QUE le projet de *Loi sur les hydrocarbures* prévoit :

- A. le retrait des compétences municipales sur tout puisement d'eau réalisé sur un territoire municipal lorsque le puisement est effectué à des fins d'exploration, de production et de stockage des hydrocarbures;
- B. le maintien et l'élargissement des dispositions de l'article 246 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* qui consacre la primauté de la *Loi sur les mines* et de la *Loi sur les hydrocarbures* sur les schémas d'aménagement des MRC et sur tout règlement de zonage ou de lotissement;
- C. que les municipalités ne seront pas consultées, mais simplement informées en ce qui concerne tous travaux d'exploration, de production et de stockage des hydrocarbures exécutés sur leur territoire;
- D. que les municipalités n'auront qu'une présence symbolique sur les comités de suivi devant être constitués dans le cadre d'un projet d'exploration, de production ou de stockage d'hydrocarbures se réalisant sur leur territoire;
- E. que les municipalités dans le territoire desquelles se réaliseront les projets d'exploration, de production ou de stockage d'hydrocarbures ne sont pas assurées de la maximisation des retombées économiques de tels projets, quand le gouvernement exige une telle maximisation.

CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi transforme les permis d'exploration, de production ou de stockage d'hydrocarbures en droit réel immobilier et qu'est accordé à ce droit une prévalence sur le droit de propriété des résidents et résidentes de la municipalité.  
CONSIDÉRANT QUE le projet de loi consacre, du fait de la transformation des permis d'exploration, de production ou de stockage des hydrocarbures en droit réel immobilier :

- A. le droit d'entrer des exploitants munis d'un permis d'exploration sur toute propriété pour y mener ses activités, le résident ne pouvant négocier que les conditions de cette entrée.
- B. Le droit d'exproprier toute propriété pour des exploitants munis d'un permis de production d'hydrocarbures.

CONSIDÉRANT QUE l'octroi de tels droits menace la sécurité juridique de tous les propriétaires et locataires qui résident dans les limites de la municipalité, est source de conflits probables et de tensions importantes entre les résidents et qu'il constitue, par ailleurs, un obstacle majeur au développement et à l'aménagement du territoire des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions de ce projet de loi vont à l'encontre du développement pérenne de nos communautés, ne respectent pas les normes et principes de la *Loi sur le développement durable* et privilégient un développement économique incompatible avec les objectifs de réduction des gaz à effet de serre (GES) du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les changements climatiques qui résulteront de l'augmentation des GES auront une incidence importante, directe et immédiate sur les municipalités en menaçant leurs infrastructures municipales ainsi que la santé et la sécurité de leur population;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a choisi de tenir la commission parlementaire qui doit examiner ce projet de loi en plein été et d'inviter un nombre limité de personnes et de groupes intéressés;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Claude Graveline,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye, IL EST RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Jude demande à la Fédération Québécoise des Municipalités:

- 1. de rejeter le projet de loi et d'en demander le retrait;
- 2. de dénoncer les méthodes antidémocratiques utilisées par le gouvernement;
- 3. d'organiser une vaste campagne d'information et de mobilisation auprès de ses municipalités membres ainsi que de l'Union des municipalités du Québec en vue d'obtenir l'aval du monde municipal québécois envers le retrait du projet de loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**LOT NUMÉRO 2 709 045 – DEMANDE DE LOTISSEMENT – COMPENSATION POUR LE FONDS POUR PARCS ET TERRAINS DE JEUX**

CONSIDÉRANT la demande de lotissement sur la propriété de Mme Sylvie Côté et M. Bernard Roy créant ainsi les lots numéro 5 956 128 et 5 956 128 pour fin de construction;

CONSIDÉRANT QUE cette demande de lotissement est en conformité avec nos règlements;

CONSIDÉRANT le règlement de lotissement concernant les dispositions applicables au fonds pour parcs et terrains de jeux;

CONSIDÉRANT l'engagement écrit de Mme Sylvie Côté et M. Bernard Roy lequel est exigé en vertu de l'article 3.3.6 du règlement de lotissement;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard, IL EST RÉSOLU

DE FACTURER à Mme Sylvie Côté et M. Bernard Roy la somme de 857.39\$ représentant 5 % de la valeur uniformisée inscrite au rôle d'évaluation pour le nouveau lot créé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT DÉTERMINANT LE RAYON DE PROTECTION ENTRE LES SOURCES D'EAU POTABLE ET LES OPÉRATIONS VISANT L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES DANS LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ**

Avis de motion est donné par M. le conseiller Marco Beaudry, qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une session ultérieure du conseil, le Règlement numéro 508-2016 déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité de Saint-Jude.

**ENTRETIEN ET SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE – PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est responsable de l'entretien de la patinoire en vertu de la résolution numéro 2010-09-210 et de la résolution adoptée le 2 septembre 2010 par *Les Loisirs St-Jude inc.*;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault, IL EST RÉSOLU

DE PROCÉDER par appel d'offres publié dans le journal de Saint-Jude, ainsi que dans les journaux des municipalités avoisinantes, pour l'entretien et la surveillance de la patinoire pour la saison 2016-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**POLITIQUE DE LA FAMILLE – MISE À JOUR – ADOPTION DU PROJET DE POLITIQUE**

CONSIDÉRANT la Politique de la famille de la MRC des Maskoutains adoptée le 13 juin 2007, dont la municipalité de Saint-Jude en faisait partie de façon intégrante;

CONSIDÉRANT que cette politique a été mise à jour au cours de l'année 2015 et 2016, et que la municipalité de Saint-Jude participe à ce projet conjointement avec la MRC des Maskoutains, par la production de sa propre Politique de la famille et son plan d'action;

CONSIDÉRANT que la MRC ainsi que toutes les municipalités participantes à ce projet ont reçu respectivement un soutien financier et technique par le ministère de la Famille et des aînés pour permettre la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT que la nouvelle politique de la municipalité de Saint-Jude et le plan d'action qui l'accompagne est soumis au conseil municipal pour approbation préliminaire ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a tenu une consultation publique, en conformité avec l'entente, sous la forme d'un sondage et d'une consultation publique intitulée *Rêver Saint-Jude* en date du 6 mars 2013;

CONSIDÉRANT que le plan d'action sera soumis et analysé par le comité du projet EIS, que la municipalité considèrera les suggestions soumises à l'égard de l'évaluation des impacts sur la santé pour des ajustements à la hauteur de ses possibilités;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Kim Tétrault,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry, IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER le projet Politique de la famille de Saint-Jude et son projet de plan d'action;

D'AUTORISER la transmission de la Politique de la famille et son plan d'action au ministère de la Famille et des aînés, ainsi que la reddition de comptes liée à l'entente de subvention accordée pour ce projet.

*La prochaine séance du conseil municipal aura lieu mardi 6 septembre 2016 à 20h00, à la salle du Conseil située au 930, rue du Centre à Saint-Jude. Bienvenue à tous et à toutes!*

**Saviez-vous qu'un nouveau formulaire de demande de permis est maintenant en ligne et disponible au bureau municipal en format papier? En effet, afin de maximiser vos rendez-vous avec M. Eddy Perez, inspecteur en bâtiment, nous vous demandons de compléter ce formulaire. Vous aurez ainsi une idée des questions qui vous seront posées ou des documents qui vous seront demandés!**

## Nos auteurs québécois

- ❑ **Une cuillère en argent** (Monique La Grenade)
- ❑ **Vrai ou faux** (Christine Brouillet)
- ❑ **Histoire inédite des Patriotes** (Anne-Marie Sicotte)
- ❑ **René l'homme qui savait rêver** (Dany Bouchard)
- ❑ **Des nouvelles d'une p'tite ville v.4** (Mario Hade)



## Et les autres titres disponibles...

- |   |  |
|---|--|
| ❑ <b>Daisy sisters</b> (Henning Mankell)      | ❑ <b>Costa Rica</b> guide à voir             |
| ❑ <b>Bastion Club v.7</b> (Stephanie Laurens) | ❑ <b>L'été du cyclone</b> (Beatriz Williams) |
| ❑ <b>Avenue des mystères</b> (John Irving)    |  |
| ❑ <b>Mariachi Plaza</b> (Michael Connelly)    |  |

**En plus de ces nouveautés, nous avons un bel assortiment de dons que nous mettons disponibles sur nos tablettes à chaque mois...**



### DVD:

Fontaine de Souhais - La maison du bonheur - Rock'n Nonne - Le goût des jeunes filles - Les missions magiques de Diego - Cendrillon

Revues: Cette année la bibliothèque est abonnée pour vous aux revues suivantes : Coup de pouce, Déco-Réno, Enfant Québec, Fleurs plantes jardins, Gabrielle, Idées de ma maison, Nature sauvage, Québec science, Le bulletin des agriculteurs, Mieux-être, Protégez-vous, Psychologie.

Jeunes: J'aime lire Max, Lou Lou

Enfants: Les explorateurs, Petites mains, Popi

**Si vous avez des suggestions pour l'année prochaine, communiquez avec la bibliothèque au (450) 792-3855 poste 8005.**

## À inscrire dans votre agenda

### Les rendez-vous de l'automne 2016

- **Dimanche 11 septembre 2016 de 13 h à 17 h** (Centre communautaire)  
**Venez fraterniser, jeux, beignes & rafraichissements seront disponibles.**  
**PROFITEZ DE L'OCCASION POUR ADHÉRER au Club FADOQ de Saint-Jude.**  
**Bienvenue à tous! ON VOUS ATTEND!**
- **Vendredi 7 octobre:** danse (Centre communautaire)
- **Dimanche 30 octobre:** brunch & danse (au Pavillon de L'Érable)
- **Vendredi 4 novembre:** danse (Centre communautaire)
- **Vendredi 2 décembre:** danse (Centre communautaire)

POUR INFO : Rita Labossière téléphone : 450-250-2485 poste 2

## BRUNCH & DANSE dimanche 30 octobre, dès 11h

Cette journée s'adresse à toutes les personnes soucieuses de passer un agréable moment en bonne compagnie.

**PRIX : À VENIR**

<p><b>MEMBRE</b></p> <p><b>NON MEMBRE</b></p> <p><b>ENFANT</b></p> <p><b>Moins de 10 ans</b></p>	<p>prix spécial</p> <p><b>à venir</b></p> <p><b>à venir</b></p>
--	---



**DANSE & MUSIQUE**

Yvon Daunais



Participation à la **DANSE**  
 après-midi seulement : **10 \$**

Pour Info : **450-250-2485 poste 2 BIENVENUE À TOUS!**

**En tout temps**, obtenez la carte **CLUB FADOQ Saint-Jude : 1 an 25\$ ou pour 2 ans 45\$.**

Pour les 50 ans et plus et profitez des avantages en utilisant votre carte pour obtenir vos privilèges (plus de 1000 rabais au Québec.)

**Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au Club FADOQ de Saint-Jude!**

**Vos commentaires et suggestions sont toujours appréciés.**

930, rue du Centre, casier 236, Saint-Jude, Québec J0H 1P0

Tél. : 450-250-2485 courriels : [info@fadoqstjude.com](mailto:info@fadoqstjude.com)



# la fête des voisins

Le comité des loisirs souhaite remercier le Pavillon de l'Érable et Party Jump pour leur présence et leur précieuse collaboration. Lili et Lola pour leur spectacle, la municipalité de Saint-Jude, le député de Richelieu, Sylvain Rochon pour son aide financière. Et nous remercions la Coopérative Jeunesse de Service et la Maison des Jeunes pour leur implication dans cette superbe fête. Nous remercions également tous ceux et celles qui ont si généreusement donné du

temps afin que cette activité soit un succès malgré le temps froid et gris.

Les gagnants de cette première édition sont les Fleurons! Félicitations! Suite au succès de cette fête, nous vous disons, à l'année prochaine!



merci



beaucoup

## REMERCIEMENTS

Le comité des Loisirs de Saint-Jude tient à remercier chaleureusement Marie-Josée Viau qui nous quitte pour relever de nouveaux défis. Nous tenons à souligner son dévouement, son implication, ses multiples initiatives, dont la Fête des voisins et le tournoi de balle, et lui souhaitons une belle réussite dans ses nouveaux projets.

## PROGRAMMATION AUTOMNE

Vous recevrez très bientôt la 2<sup>e</sup> programmation du loisir intermunicipal, celle d'automne. Vous y retrouverez les cours et ateliers offerts à Saint-Jude et dans les municipalités avoisinantes, en plus des activités spéciales. Conservez-la! Vous serez invités à une séance d'inscription, les dates seront indiquées dans la programmation.

### *Votre comité des Loisirs de Saint-Jude*

Éliane Beauregard-Langelier, Marie-Claude Dulude, Annie Bergeron, Annick Corbeil, déléguée de la municipalité : Kim Tétreault, coordonnatrice en loisir intermunicipal: Roxanne Carbonneau



## GRANDE VENTE DE VÊTEMENTS

Coup d pouce parents, c'est près de 50 familles qui se regroupent pour mettre à votre disposition un vaste étalage de vêtements de 0 à 16 ans, jouets et articles divers à bas prix, et ce, 2 fois l'an.

Pour cette 12<sup>e</sup> édition... il nous fera plaisir de vous accueillir à nouveau au **Centre communautaire de Saint-Jude !**

Le samedi 20 août, de 9 h À 16 h  
930, rue du Centre, Saint-Jude

Parce que les enfants, ça pousse vite...		Parce que réutiliser, c'est écologique !	
Parce que collectivement, c'est un choix responsable		Parce que le budget ne s'agrandit pas toujours au même rythme que la famille	
Et surtout... parce qu'on ♥ les beaux vêtements abordables!		Au plaisir de vous voir pour cette <b>12<sup>e</sup> édition!!!</b>	
	Merci à nos partenaires, la CJS, la Maison des Quatre-Vents et les Loisirs de Saint-Jude!		 
Julie Morier: 450 774-0289 ou <a href="mailto:julie_morier@hotmail.com">julie_morier@hotmail.com</a> Kim Tétrault : 450 792-3456 ou <a href="mailto:kimt.78@hotmail.com">kimt.78@hotmail.com</a>			

## Les ateliers " Bouger avec mon enfant "

Nos précieux collaborateurs pour la session printemps 2016

- ❖ École de cirque Ludiqu'art **Christophe Meunier**
- ❖ Friperie, malle à linge et costumes avec **Kim Thétrault**

### COUP DE POUCE PARENTS

- ❖ Atelier de danse et découverte musicale avec **Isabelle Doucet**
- ❖ Bibliothèque T.A St-Germain avec **François Letarte**
- ❖ Fleuristerie Hélène à St-Barnabé **Henri-Claude et Hélène Rodier, prop.**
- ❖ L'équipe du bureau municipal à St-Jude
- ❖ Le Pavillon de l'érable et **son équipe dynamique!**



*Nous remercions également la participation dynamique de l'animatrice et de l'éducatrice responsable de l'atelier!*

*Annick Corbeil; Animatrice / Marianne Comeau; Éducatrice*

**De retour le 13 septembre 2016**

**Les mardis de 9h30 à 11h30 au Centre Communautaire à St-Jude**



Présenté par le Projet DémarMots / 450.771.4010 \*35

POUR PLUS DE DÉTAILS, SURVEILLEZ LA PROGRAMATION D'AUTOMNE QUE VOUS RECEVREZ DANS LES PROCHAINS JOURS



## CATÉCHÈSES 2016-2017



- 1. pour les jeunes de 10, 11 et 12 ans et un parent, pour vivre durant l'année Réconciliation-Communion- Confirmation, les 3e dimanches de 9h30 à 11h45 à l'église Saint-Jude à partir du 18 septembre 2016.**
- 2. pour les 8 et 9 ans et un parent, les 5e dimanches de 11h à 11h45 à l'église Saint-Jude à partir du 30 octobre 2016.**



### VOUS ÊTES INVITÉS À INSCRIRE À VOTRE AGENDA DEUX DATES IMPORTANTES :

❖ Dimanche 18 septembre 2016, Brunch

❖ Samedi 12 novembre 2016, souper-bénéfice

Les deux événements sont au profit de votre Fabrique.

### BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS!

Le conseil municipal, en adoptant sa politique familiale, voulait souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. C'est ainsi que Marie-Claude Dulude va rencontrer les parents de chaque nouveau-né afin de leur remettre un panier d'accueil au nom de la municipalité. Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450-792-3855 pour nous informer d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

Nous accueillons un nouveau-né et nous voulons féliciter les parents, il s'agit de :

**Jeanne, fille de Mélissa Beaumier et Jean-Michel St-Pierre**







## ACTIVITÉS Maison de Jeunes Et Coopérative jeunesse de service



### Août

Lundi 19h30 à 21h	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
15	16	17	18 Souper spaghetti CJS	19 Libre	20 Matinées gourmandes St-Louis
22 Soirée de discussion espagnole	23	24	25 Libre	26 Libre	27 Matinées gourmandes St-Bernard Conseil des Jeunes 13h à 16h
29 Soirée de discussion espagnole	30	31	1 <sup>er</sup> Septembre Libre	2 Libre	3
5 Soirée de discussion espagnole	6	7	8 Libre	9 Libre	10
12 Soirée de discussion espagnole	13	14	15 Libre	16 Libre	17 Conseil des Jeunes 13h à 16h

Cantine sur place, tous les soirs.

**Appelle-nous pour un transport, 450-250-2488 avant 17h30**

*Soirée discussion espagnole ouverte à tous, les lundis appelez-nous !!!*

**La CJS, ça continue !!!** Les animateurs sont encore présents pour conduire, aider et superviser les jeunes dans leur recherche de contrats. Si vous avez besoin d'aide pour les travaux de maison tel que : lavage de fenêtres, cordage de bois, râtelier des feuilles et autres, entretien ménager, lavage de voitures, gardiennage, animation de fête d'enfants, maquillage et sculpture de ballon, tonte de pelouse, les jeunes peuvent vous donner un coup de main.

Travail supervisé par des animateurs adultes. La CJS possède une assurance responsabilité; tarification à l'heure ou à forfait. **450-250-2488 #3**

**Collecte de canettes Saint-Jude et Saint-Louis la semaine du 15 août au 19 août. Appelez-nous en tout temps si vous avez un trop-plein de canettes !**

**450-250-2488#4**



**Papillon soyeux aux Quatre-Vents, avis de recherche !!!**



Vous avez sur votre terrain des plantes qui ressemblent à ceci ?

Ce sont des plants **d'asclépiade commune**.



Contactez-nous, nous irons procéder à l'implantation de petite carte d'identification qui nous permettrons de localiser les plants d'asclépiades que vous avez, pour procéder à la récolte du soyeux le temps venu, si vous le voulez.

De plus, si vous avez un terrain et que vous avez de l'espace nous procéderons à l'ensemencement d'asclépiades durant le mois de septembre, contactez-nous pour information.



## SOUPER SPAGHETTI DE LA CJS

Vous êtes cordialement invités au souper spaghetti de la CJS le jeudi 18 août à l'église de St-Bernard, à 17h30.

Tarif : 10\$ adulte, 5\$ enfant (5@14ans),

5 ans et moins gratuit.

Réservez vos billets au : 450-250-2488 #3



## CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR DÉMÉNAGEMENT



La Maison des Jeunes veut offrir une vraie maison à ses jeunes, nous avons donc besoin de partenaire financier afin d'acquérir une bâtisse. Si vous avez envie de nous aider contre un don de charité, contactez-nous au 450-250-2488 #4

## COURS DE YOGA À SAINT-LOUIS



**Niveau débutant**

**Quand** : Du mercredi 5 octobre au mercredi 7 décembre 2016;

**Où** : Centre récréatif de Saint-Louis, au 100, rue Messier à Saint-Louis;

**Horaire** : De 19h00 à 20h15;

**Professeur** : Jocelyne Bibeau, madame Bibeau a été directrice de l'école de danse Jocelyne Bibeau durant plus de 30 ans et possède une vaste expérience dans plusieurs approches corporelles dont le yoga, le pilâtes et le tai chi;

**Coût** : 12,00\$ par leçon;

**Inscription** : Le mercredi 21 septembre de 18h30 à 20h00 au Centre récréatif de Saint-Louis, 100 rue Messier à Saint-Louis.

**Vêtements** : Vêtements souples et penser à apporter un tapis de yoga.

*Veillez noter que Madame Bibeau sera présente afin de répondre à vos questions concernant le yoga en général et ses bienfaits.*

## La chronique *Faucon vous en parle!*

À vos caméras et profitez de l'entrée gratuite pour les Rochvillois à *Chouette à voir!* pour participer au concours. Nous sommes ouverts du mercredi au dimanche jusqu'au 28 août et les fins de semaine jusqu'à l'Action de grâce.



CRÉDIT PHOTO : MARIE-CHRISTINE POISSON

UNION QUÉBÉCOISE DE RÉHABILITATION  
**DES OISEAUX DE PROIE**  
WWW.UQROP.QC.CA

# Concours

## PHOTO UQROP 2016

### 3 THÈMES À RESPECTER

**NATURE :** La végétation, paysage, Chouette lutin, oiseaux chanteurs

**BONHEUR DES VISITEURS :** Captez la réaction de la clientèle lors de leur visite sur le site.

**OISEAUX DE PROIE :** Prenez de belles images de nos ambassadeurs en pleine action lors des animations.

**CHOUETTE À VOIR!** UQROP

**3 GAGNANTS PAR THÈME**  
CE CONCOURS PREND  
FIN LE 10 OCTOBRE 2016  
À MINUIT

**POUR PLUS D'INFORMATIONS  
OU INSCRIPTION  
RENDEZ-VOUS  
AU [www.uqrop.qc.ca](http://www.uqrop.qc.ca)**

Les participants de moins de 18 ans devront être accompagnés d'un adulte pour recevoir certains prix.



## PLUS QUE DEUX MOIS...

C'est le 15 OCTOBRE prochain que se tiendra notre GRANDE FÊTE DES BÉNÉVOLES.

Ce que l'on sait :

- Quoique le repas (de plus de 35\$ par personne) et la soirée seront grandioses, **le coût du billet sera de 15\$**. Un montant d'argent non dépensé des Fêtes du 175<sup>e</sup> servira à combler la différence.
- Les billets seront en vente auprès des organismes, dans des commerces locaux ainsi qu'au bureau municipal.
- Des bénévoles de plus de 24 organismes seront honorés.
- Un punch d'accueil sera offert par la municipalité et servi par les membres de notre conseil.
- La soirée sera dirigée par des animateurs locaux... Chut...
- Le JAZZ-BAND PHD dont font partie deux jeunes de Saint-Jude soit Béatrice Bujold et Édélène Fitzgerald assumeront les intermèdes musicaux. Ce BAND s'est démarqué dans un concours en Louisiane en gagnant l'OR de sa catégorie et en raflant le prestigieux prix «Spirit of New Orleans».

Il y aura présentation d'une vidéo sur d'anciennes fêtes de bénévoles. Alors, si tu possèdes des photos qui pourraient nous aider, il faut les transmettre à [emthai@agentedevveloppementlocal.com](mailto:emthai@agentedevveloppementlocal.com)).

À FAIRE :

- ✓ **mettre le 15 octobre à votre agenda**
- ✓ **contacter votre organisme pour acheter des billets**

Du comité d'organisation,

Sylvie Beaugard  
Annick Corbeil  
Brigitte Roy

Mario Roy  
Ève-Mary Thai Ti Lac  
Et peut-être d'autres...

## UNE FIN DE SEMAINE DE VENTES DE GARAGE À SAINT-JUDE!

Les **3 et 4 septembre**, la municipalité de Saint-Jude autorise la tenue de ventes de garage sans obtenir de permis et gratuitement. De plus, la liste sera diffusée sur le site Internet de la municipalité ainsi que sur notre page Facebook pour annoncer la tenue de cette fin de semaine de ventes! Si vous désirez annoncer votre vente de garage, faites-nous parvenir vos coordonnées en téléphonant au bureau municipal au 450-792-3855 poste 8001, ou par courriel: [adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca).



## CONSEILS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE AUX ABORDS D'ÉCOLES

- Respecter la limite de vitesse de 30km/heure.
- Porter une attention particulière aux écoliers, piétons, et cyclistes.
- Respecter les arrêts obligatoires aux intersections.
- Arrêter complètement à plus de 5 mètres de l'autobus lorsque celui-ci active ses feux rouges intermittents et son panneau d'arrêt.
- Évitez les manœuvres brusques de freinage ou d'accélération.
- Éviter les distractions.



Il faut savoir que dès qu'un autobus actionne ses clignotants, ceux qui sont derrière doivent obligatoirement s'arrêter, qu'il y ait ou non débarquement ou embarquement.

Or, lorsque vous longez les autobus ou reculez du stationnement, vous risquez de vous trouver en situation d'infraction (très coûteuse!). Lorsque vous allez à l'école aux heures d'arrivée ou de départ, prévoyez vous stationner près de l'église sur la rue St-Édouard ou encore sur la rue Cusson.

Nous vous rappelons également que lorsque les cônes rouges sont installés de façon à bloquer une rue, il est strictement interdit de passer. Il en va de la sécurité des enfants.

On vous remercie de votre précieuse collaboration!

## RESPECTONS LA LIMITATION DE VITESSE DANS TOUT LE VILLAGE!

On peut penser souvent, mais à tort, que ce n'est pas grave de circuler dans le village à 60 ou à 70 km/h. Que ce n'est pas dangereux, car sur des routes de campagne il n'y a jamais personne : pas d'autres véhicules qui viendraient en face ou aucun enfant qui va traverser...mais il suffit d'une fois! Un accident est souvent malheureusement vite arrivé. En cas de collision entre une voiture et un piéton, les chances de survie du piéton baissent très rapidement avec la vitesse du véhicule : 95 % de chance de survie lors d'un choc à 30 km/h, 53% à 50 km/h et seulement 20% à 60 km/h, une bonne raison d'adapter sa vitesse.

N'oubliez pas que la vitesse intervient dans un accident mortel sur cinq. Rouler trop vite, ce n'est pas seulement rouler au-dessus des limitations de vitesse, c'est également circuler trop vite quand les circonstances imposent de ralentir.

Quelques statistiques intéressantes qui permettent de mieux comprendre les risques encourus. Plus on roule vite, moins le conducteur distingue bien les objets qui l'entourent. Plus la vitesse est grande, plus le champ de vision diminue. À l'arrêt, l'être humain a un angle de vision de 180 degré. Cet angle est de 100 à 40 km/h, de 75 à 70 km/h et de 30 à 130 km/h.

Plus on roule vite, plus la distance d'arrêt augmente considérablement avec la vitesse, et de façon non linéaire. La distance parcourue pendant le délai incompressible de réaction - 1 à 2 secondes avant même de freiner s'accroît. La distance d'arrêt est ainsi de 26 m à 50 km/h, et de 78 m à 100 km/h, soit 3 fois plus.

Le civisme est l'affaire de tous alors montrons notre attachement à notre municipalité en respectant la vitesse dans tout notre beau village.

## Un Croque-livres à Saint-Jude !

S'inspirant de l'approche « Prends un livre ou donne un livre », l'initiative des Croque-livres est une boîte de partage de livres destinées aux jeunes âgés de 0 à 12 ans. L'utilisation du Croque-livres est simple et gratuite : un enfant peut prendre un livre ou en donner un, sans aucune contrainte. Il ne s'agit pas de prêt de livres, mais bien **de partage ou d'échange. Toutefois, le Croque-livres ne sert pas de dépôt pour les livres qui ont été empruntés à la bibliothèque !**

Notre croque-livres est baptisé Obélivre, nom proposé par William Robillard du camp de jour lors du concours réalisé auprès des campeurs des Quatre-Vents à l'été 2015. Il ne manque que des livres à mettre à l'intérieur. N'hésitez pas si vos enfants ont des livres qu'ils ne veulent plus lire, apportez-les au bureau municipal, nous serons heureux de les mettre dans le croque-livres. Merci de nous aider à faire de ce projet un succès.



N'hésitez pas à visiter Obélivre, à le nourrir et à venir croquer des livres avec vos enfants. Il vous attend à l'extérieur de la Médiathèque Élise-Courville!

Pour toute information, communiquez avec le bureau municipal au (450) 792-3855 poste 8001.

### AA

Bienvenue les mardis à Saint-Jude!

#### Vous avez un problème avec l'alcool ?

Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre des Alcooliques Anonymes.

Réunion type discussion pour Alcooliques seulement.  
Tous les mardis à 19h45 à la Sacristie de l'église de Saint-Jude.  
Nos membres vous accueilleront!

## AVIS D'ÉBULLITION

### AVIS PUBLIC



### AVIS D'ÉBULLITION DE L'EAU POTABLE

Dans le but de vous informer le plus rapidement possible lors d'un avis d'ébullition ou de la levée de l'avis, il est possible de communiquer avec le bureau municipal au (450) 792-3855 pour nous donner votre adresse courriel pour recevoir les informations. Il est également possible de vous abonner à la page Facebook de la municipalité afin d'avoir les informations.

## COLLECTE DE GROS REBUTS - 28 SEPTEMBRE 2016

La municipalité de Saint-Jude désire informer sa population que la collecte de gros rebuts aura lieu le **mercredi 28 septembre** prochain dans la municipalité.

Il suffit de les mettre **à compter de 7h00 le matin** à l'endroit où sont habituellement déposées vos ordures ménagères. Les gros rebuts doivent être déposés **de façon ordonnée** en bordure de la rue.

### RÉSIDUS ACCEPTÉS :



Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, vieux meubles (table, chaise, bureau, lit, etc.), chauffe-eau, bain, douche, évier, lavabo, toilette, téléviseur, micro-ondes, appareils électroniques, sofa, divan, bibliothèque, ameublement de bureau, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (bien attaché), arbre de Noël (artificiel), meubles de jardin, jouets d'enfants, équipement sportif (filet de hockey, panier de basket, banc et vélo exerciseur, etc.).

### RÉSIDUS NON ACCEPTÉS :

Résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneus, pièces de véhicules automobiles, tondeuse à gazon, rebuts d'origine agricole (pièces de machinerie, clôtures, etc.), matériaux de construction et de démolition, terre, pierre, béton, céramique, branches, déchets, matières organiques ou matières recyclables déposés en vrac, dans des sacs ou dans des boîtes



LES GROS REBUTS DÉPOSÉS DANS DES REMORQUES, CAMIONS OU AUTRES NE SONT PAS RAMASSÉS.

*Il est recommandé que les matelas et sommiers soient placés dans un sac avant de les déposer à l'endroit du ramassage. Ce sac doit être convenablement fermé ou scellé, notamment avec du ruban adhésif.*

### CUEILLETTE DE PNEUS HORS D'USAGE

Afin de palier au problème d'élimination des pneus hors d'usage sur notre territoire, la municipalité de Saint-Jude organise une cueillette qui aura lieu le

**samedi 17 septembre 2016**

Nous vous invitons à participer massivement à cette cueillette en apportant vos pneus à l'endroit suivant:

**Centre communautaire de Saint-Jude de 7h30 à 11h30**

**Conditions d'admissibilité:** Chaque résidant doit présenter une preuve de résidence (permis de conduire).

Les pneus de tracteur, de moto, de bicyclette et de véhicule tout terrain ne sont pas acceptés. Les jantes ("rim") doivent être enlevées.

Pour informations supplémentaires, communiquer avec le bureau municipal au numéro **450-792-3855**.



## COLLECTE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

**Le samedi 17 septembre 2016 dans le stationnement du Centre communautaire, rue du Centre à Saint-Jude.**

Faites une inspection dans votre remise, atelier, garage, salle de bain, cuisine et salle de lavage afin de vérifier si vous avez des RDD. Certains, comme le diluant, le gallon de peinture ou la batterie automobile sont apparents, tandis que d'autres le sont moins: les vernis, les insecticides, les pots de colle et les piles. Un produit inflammable, corrosif ou toxique est considéré comme un RDD.



Poison



Explosif



Inflammable



Corrosif

Un beau geste pour vous et pour l'environnement!

## DERNIÈRE CHANCE LE 3 SEPTEMBRE PROCHAIN! RÉCUPÉRATION D HUILES USÉES ET PEINTURES



Vous pouvez venir porter vos produits le samedi 3 septembre prochain de 10h à 11h dans le stationnement du centre communautaire



## RÉCUPÉRATION DES PILES

Soucieuse de protéger l'environnement, la municipalité invite les citoyens à récupérer les piles. Venez les déposer au bureau municipal, sur les heures d'ouverture du bureau. Lors de la collecte des matières dangereuses, notre équipe s'occupera d'aller les porter.

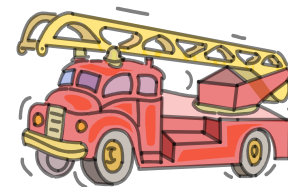


## VISITE DES RÉSIDENCES PAR LE SERVICE DES INCENDIES

Cette année encore, des pompiers identifiés au Service de sécurité des incendies de Saint-Jude visiteront toutes les **résidences** (lieu d'habitation) situées sur le territoire de la municipalité afin de vérifier la présence d'avertisseurs de fumée. Ces visites seront faites aux trois ans à raison du tiers des résidences par année.

**Pour l'année 2016, ils arpenteront les routes suivantes :**

<b>Rang Ste-Rose</b>	<b>Rue Bergeron</b>
<b>Rang Fleury</b>	<b>Rue Lamoureux</b>
<b>Rang Salvail Sud</b>	<b>Rue Ste-Catherine</b>
<b>Rang Salvail Nord</b>	<b>Rue St-Roch</b>
<b>Rue Ménard</b>	



Les visites se feront **du lundi au jeudi soir de 18h30 à 21h00** et le **samedi de 9h00 à 17h00**. En cas d'absence, ils vous laisseront un carton pour une prise de rendez-vous.



Dans le cadre de son action «**Ici nous respectons la bande riveraine**», le Comité de bassin versant de la rivière Salvail est fier de vous présenter des agriculteurs qui ont à cœur le respect de la bande riveraine. Le comité est convaincu qu'en encourageant les

agriculteurs qui respectent la réglementation au lieu de réprimander ceux qui ne la respectent pas, cela créera un effet d'entraînement et motivera les producteurs avoisinants à faire de même.

Nous vous présentons deux agriculteurs de chez nous :



M. Claude Graveline de la Ferme Graveloise du Rang des 48 à Saint-Jude

M. Réналd Lafrenaye de la Ferme La Rose du Rang des 48 qui possède aussi des terres sur le rang Salvail Sud



Vous êtes donc invités à nous contacter pour nous suggérer des noms d'entreprises agricoles qui respectent la bande riveraine en contactant le bureau municipal au 450-792-3855 poste 1 ou en nous écrivant au [sbeauregard@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:sbeauregard@mrcmaskoutains.qc.ca).

Aussi vous pouvez consulter notre site internet à l'adresse suivante : [cbvsalvail.ca](http://cbvsalvail.ca).

Capsule rédigée par l'équipe de Jeunes en santé

## Les salades repas

Intéressantes à l'année, les salades repas sont particulièrement populaires lors des chaudes journées d'été. Rien de tel pour un repas frais, léger et coloré! Voici quelques conseils pour que vos salades repas soient aussi délicieuses qu'équilibrées!

### *Une source de protéines*

Si on mange une salade en plat principal, on doit s'assurer qu'elle fournisse une source de protéines, pour soutenir durant les heures qui suivent. Voici quelques idées de protéines :

Bœuf – porc – poulet - poisson grillé - saumon en conserve – sardines - crevettes nordiques - œufs cuits durs – légumineuses - tofu mariné – fromage - noix et graines

Ce mois-ci, Jeunes en santé vous propose une délicieuse recette repas contenant du fromage feta.

### Salade d'orzo à la grecque

Durée de préparation : 15 minutes

Durée de cuisson : 15 minutes

Rendement : 4 portions de 250 ml (1 tasse)

#### Ingrédients

2 tasses (500 ml) d'eau

1 tasse (250 ml) d'orzo, non cuit

1 tomate, coupée en dés

¼ de concombre, coupé en dés

½ poivron vert, coupé en dés

1 oignon vert, haché finement

1/4 tasse (60 ml) d'olives noires dénoyautées, coupées en tranches

½ tasse (125 ml) de feta, émietté

2 c. à table (30 ml) de persil frisé, haché finement

2 c. à table (30 ml) de jus de citron

2 c. à table (30 ml) de bouillon de légumes concentré

1 c. à thé (5 ml) d'huile de canola

1 c. à thé (5 ml) de basilic séché

1/4 c. à thé (1 ml) d'origan séché

Poivre noir moulu au goût

#### Préparation

1. Dans une casserole, porter l'eau à ébullition.

2. Cuire l'orzo pendant environ 15 minutes.

Égoutter et passer sous l'eau froide.

3. Dans un grand bol, mélanger tous les ingrédients. Ajouter l'orzo.

4. Bien mélanger et déguster.

Bon appétit!

Véronique Laramée

Coordonnatrice de Jeunes en santé

450-778-8451 poste 1





## **BACS BRUNS POUR LES MATIÈRES ORGANIQUES : UN TRI ADÉQUAT POUR RÉDUIRE L'ENFOUISSEMENT !**

La collecte hebdomadaire des matières organiques placées dans le bac brun constitue un service qui s'inscrit dans le respect des politiques gouvernementales de gestion des matières résiduelles. Il est important d'effectuer un tri adéquat des matières puisque celles-ci, additionnées aux matières recyclables, nous permettent de détourner de l'enfouissement, près de 50 % des matières collectées annuellement à la rue.

Lorsqu'enfouies, les matières organiques peuvent être très dommageables pour notre environnement, notamment par l'émission de gaz à effet de serre. Nous sommes privilégiés de pouvoir bénéficier d'un service de collecte à trois voies qui fait l'envie de nombreux citoyens d'autres municipalités du Québec et il est important de contribuer au succès de ce programme en plaçant les bonnes matières dans chaque bac afin d'éviter la contamination des chargements lors des différentes collectes.

Rappel des matières qui doivent être placées dans le bac de **matières organiques (bac brun)** :

### **De la cuisine :**

Fruits et légumes en entier ou en partie, épluchures, cœurs, morceaux de maïs, marc de café, filtres à café et sachets de thé, pain, gâteau, biscuits, céréales, pâtes, viandes cuites, poissons, produits laitiers (fromage, beurre...), coquilles d'œufs, etc.

### **Du terrain :**

Gazon, feuilles, fleurs, plantes, mauvaises herbes et tout résidu de jardinage, écorces, copeaux, petites racines et petites branches de 2,5 cm (1 pouce) et moins de diamètre.

### **Autres :**

Papiers souillés d'aliments (essuie-tout, boîtes à pizza, assiettes et verres de carton, etc.), papiers mouchoirs, plumes, poils et cheveux, charpie provenant de la sècheuse, etc.

*Important : En cas de surplus, il est possible d'utiliser une petite poubelle ronde, des sacs de papier, des boîtes de carton ou le bac gris/noir clairement identifié « matière organique », à condition qu'ils ne contiennent que des matières organiques.*

**Attention :** Les matières recyclables, le béton, les métaux, les branches de plus de 2,5 cm (1 pouce) de diamètre, les bûches, les souches, les carcasses d'animaux, les cendres, la tourbe, la terre et autres matières de ce type ne doivent "jamais" être déposées dans le bac brun. Ces matières ne sont ni compostables, ni biométhanisables et elles peuvent endommager les équipements de traitement, en plus de contaminer les autres matières organiques. Notez bien que seuls les sacs de papier peuvent être utilisés dans le bac.

Il appartient à chaque citoyen de trier les matières et de les déposer dans les bacs adéquats. **Lorsqu'ils contiennent des matières non admissibles pour la collecte à laquelle ils sont destinés, l'entrepreneur est autorisé à ne pas lever les bacs et c'est pourquoi, afin d'éviter des désagréments, il vaut mieux placer chaque matière dans le bon bac.**

***C'est si simple, soyons écoresponsables !***

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à rejoindre le personnel de la Régie au **450 774-2350**.



Bonjour,

Je me présente, Hélène Levasseur, je suis une maman de 4 belles filles qui sont maintenant des adultes. J'ai beaucoup d'énergie et d'amour à donner à vos petits loups.

J'ai ouvert mon service de garde en milieu privé « Les P'tits Loups » il y a un an déjà. J'accueille vos petits trésors dans un environnement calme et enchanteur. Des repas et collations santé et équilibrés sont cuisinés maison.

J'ai les attestations suivantes :

- Rôle de la responsable en service de garde
- Le développement de l'enfant
- Santé, sécurité et alimentation
- Le programme éducatif
- RCR

Le tarif est de 28 \$ / jour par enfant, avec reçu pour le remboursement anticipé.

Mes heures d'ouverture sont :  
7h15 à 17h15

Venez me rencontrer, il me fera plaisir de faire connaissance avec vous ainsi que de vos petits amours.

À bientôt !!!





Vous aimeriez aménager votre cour arrière pour la rendre plus pratique et conviviale.



Suivez-moi sur ma page Facebook pour des trucs et conseils!



## PLAN D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Appelez-moi pour un service personnalisé



**TANIA SLOBODIAN**  
DESIGNER DE JARDIN

**450-792-2454**

- \*Plan d'aménagement paysager
- \*Consultation horticole
- \*Conception et installation d'éclairage

[www.tsdesignerjardin.com](http://www.tsdesignerjardin.com)

# PETRO-A

**SERVICE ET QUALITÉ**

**DISTRIBUTEUR DE PRODUITS PÉTROLIERS**

**ESSENCE - DIESEL - MAZOUT - URÉE**



Lubrifiants  
**Mobil**

*Maintenant distributeur officiel des produits Mobil*  
**GRAISSE – HUILE À MOTEUR – HUILE HYDROLIQUE**



*Merci  
d'encourager  
les gens d'ici !*

39-A, rang Amyot Est  
Saint-Denis-sur-Richelieu  
(Québec) J0H 1K0

Téléphone : (450) 787-2370  
Saint-Hyacinthe : (450) 771-4328  
Sans-frais : 1 877 787-2370

[www.petrolesarchambault.com](http://www.petrolesarchambault.com)



**DISTRIBUTION JACQUES DUBUC INC.**  
Plus de 25 ans d'expérience



- Produits écologiques pour contrôle des mouches
- Désinfectants, savon dégraissant et gants de nitrile
- Tous genres de produits d'éclairage
- Produits d'extermination

**Jacques et Maxime Dubuc**  
161, rang Ste-Rose, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0  
Sans-frais : 1 800 363-3552 • Tél. : 450 792-3908 • Cell. : 450 278-2669

**CONTACT** Depuis 25 ans

RICHELIEU-YAMASKA  
Centre d'intervention de crise et d'hébergement

**Centre d'intervention de crise**

Intervention 24 hrs / 7 jrs  
420, Concorde-Nord  
Saint-Hyacinthe (Québec)  
J2S 4N9

**1-450-774-6952**  
(sans frais) **1-866-APPELLE**  
(277-3553)  
[www.contactry.qc.ca](http://www.contactry.qc.ca)



Service de garde en milieu familial

**Les petits Bernichoux**



Mélanie Cordeau  
Éducatrice diplômée

885 4<sup>e</sup> rang  
St-Bernard-De-Michaudville  
(450) 792-2086

**AUTOPRO** [www.autoproservice.com](http://www.autoproservice.com)

**MÉCANIQUE** Alignement Électronique

**Garage Rémy Lapierre Inc.**  
1315, rue St-Édouard  
St-Judes (Québec) J0H 1P0  
Tél.: (450) 792-2131  
Fax: (450) 792-3024

**Rémy Lapierre**  
Propriétaire

**ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.**  
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN  
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL



**450 792-2447**

[electricite@bryanjacques.com](mailto:electricite@bryanjacques.com)  
[www.bryanjacques.com](http://www.bryanjacques.com)

Corporation des maîtres électriciens du Québec  
RBO: 5686-0406-01



**ROYAL LEPAGE**

Multi-Services  
AGENCE IMMOBILIERE

**Jocelyn Bachand**  
Courtier immobilier résidentiel

**450-501-9589**  
[jbachand@royallepage.ca](mailto:jbachand@royallepage.ca)

1385, avenue Choquette, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 6E9  
Bur. : 450-252-8888 • Fax : 450-774-4274

**Massothérapie**  
Chantal Desmarteau

Détente

- Circulation sanguine
- relaxation

♥ **Certificat cadeau**

Thérapeutique

- Nerf sciatique
- Tendinite
- Torticolis
- Épicondylite
- Maux de tête
- Douleurs : dos, cou, épaules

Reçu pour assurance Membre F.Q.M.

**Cell : 450-779-5702**

645 5E RANG, St-Bernard-de-Michaudville



**Service de garde des p'tits nombrils**

931 Ménard  
Saint-Jude, J0H1P0  
Tél 450-501-2242  
Adresse électronique:

[Servicedegarde.desptitsnombrils@outlook.com](mailto:Servicedegarde.desptitsnombrils@outlook.com)



Karine Pothier

*Au plaisir de vous rencontrer bientôt !!!*

**OSTÉOPATHIE**  
*Marie-Eve Tanguay, B.Sc.*



SUR RENDEZ-VOUS  
450-341-2555

1046 ST-EDOUARD  
ST-JUDE, QC

[www.osteopathie-marieevetanguay.com](http://www.osteopathie-marieevetanguay.com)



**www.coopauxp'titssoins.com**  
**450 771-0605**



**Services d'aide à domicile**

**Tarifs réduits grâce au PEFSAD**

Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

*St-Hyacinthe* (450) 278-4636      *Rive-Sud* (514) 444-4636

**LogiTech**  
**INFORMATIQUE**  
*Se déplace chez vous !*

Marco Beaudry  
technicien réseautique  
[logitech.info@mail.com](mailto:logitech.info@mail.com)

**Commercial - Résidentiel**



**Daniel Guertin**

Courtier Immobilier agréé

[www.danielguertin.com](http://www.danielguertin.com)



**Mélissa Guertin**

Courtier Immobilier

[www.melissaguertin.com](http://www.melissaguertin.com)



1906, rue des Cascades, bureau 203, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5



**Eric Mongeau**  
**Philippe St-Sauveur**  
 Services Informatique


(450) 792-3391  
 1310 rue Cécile, St-Jude (Québec) J0H 1P0  
[services-emi@live.ca](mailto:services-emi@live.ca)

*Les amis de Rafouki*

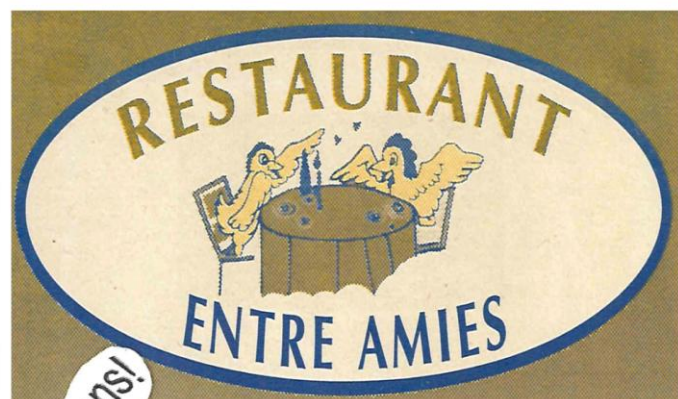
Garderie privée en milieu familial

**Véronique Guertin**  
 696 Rang Saint-Roch  
 Saint-Barnabé-Sud, J0H 1G0

450-518-3083  
 cell. 450-502-3008  
[macamelea@hotmail.com](mailto:macamelea@hotmail.com)







**Déjà 18 ans!**

Spécialité: Poulet roti  
 Pizza • Sous-Marin • Club Sandwich  
 Cuisine rapide et table d'hôte  
**Déjeuner**

Crème glacée molle vanille (cornet, sundae)  
 Menu du jour

1384, de Michaudville, St-Jude (Québec) J0H 1P0

**Tél.: (450) 792-3736**

# PARTY JUMP

**STRUCTURES GONFLABLES**  
 Poussière Magique - Barbe à papa - Pop Corn - Snow Cone

**POUR UN ÉVÈNEMENT RÉUSSI!**

www.locationpartyjump.ca  
 450-792-2491 ou 450-779-0060

## TANIA SLOBODIAN

DESIGNER DE JARDIN

Plan d'aménagement paysager  
 Consultation horticole  
 Installation d'éclairage paysager

450 792-2454

info@tsdesignerjardin.com

**39A, rang Amyot Est**  
 Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0  
 www.petrolesarchambault.com

**Telephone: 450 787-2370**  
 Saint-Hyacinthe: 450 771-4328  
 Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout

**RÉPARATION de  
 PETITS MOTEUR  
 JEAN MALO**  
 Tondeuse, souffleuse,  
 scie à chaîne, ect.

736, rang St-Roch  
 St-Barnabé-Sud  
 450-792-3975

## Le courtier indispensable

Saint-Hyacinthe | Longueuil | Drummondville

dpaassurances.com



1 800 361-9866

**assurances**




## COIFFURE SYLVIE CÔTÉ ROY

1275, route de Michaudville  
 St-Jude QC J0H 1P0

**Sur rendez-vous**  
 mer. 9h00 à 17h00  
 jeu. 9h00 à 18h00  
 ven. 9h00 à 19h00  
 sam. 8h30 à 12h00

**450 792-2398**





514-792-3831

## Boucherie Gaudette

Abattage et débitage pour congélateur  
 Boeuf, veau, porc  
 Comptoir de viandes  
 Poulet, poisson, viandes froides  
 Coupe française, Produits maisons  
 Emball. sous vide

878 rue St-Edouard      Robert et Nicole Grégoire  
 Saint-Jude (Québec) J0H 1P0      propriétaires

## Clinique de Massothérapie Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente  
 femme enceinte et bébé  
 Drainage lymphatique  
 Exfoliation corporelle et autres soins  
 Certificats- cadeaux disponibles



450-792-3090  
[cliniquemassov.c@rimaskoutain.com](mailto:cliniquemassov.c@rimaskoutain.com)

# DL COMPTABILITÉ DL

St-Antoine-sur-Richelieu

Comptabilité informatisée  
 Impôts (personnel, autonome, incorporation)  
 Tenue de livres  
 Rapports gouvernementaux  
 Support technique et formation  
 Logiciels utilisés : Sage 50, Profile  
 Autres Logiciels : Advantage, Dynacom



**Denise Lecompte**      **514 567-4827**  
services.comptables      comptabilitedl@videotron.ca

## Le Monde Imaginaire Des Tout Petits

### Garderie Privée En Milieu Familial



Éducatrice Privée à la petite enfance  
 Mélanie Primeau 1450 rue Cécile RR1  
 Saint-Jude, Qc J0H 1P0  
 450-792-2180

## Service de garde Les P'tits Loups



Hélène Levasseur, prop.  
 1245 route de michaudeville  
 St-Jude, Qc.  
 J0H 1P0  
 Tilou-levasseur@hotmail.ca  
 450-210-3187



# NETTOYAGE S. Blais inc.

COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL

## 450-278-1325

1524, ROUTE DE MICHAUVILLE, ST-JUDE, J0H 1P0



## PLOMBERIE PROJESS

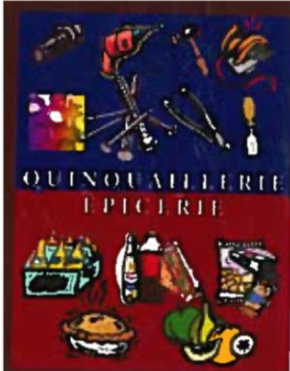
T: 450 792-2272  
 F: 450 792-3113

Résidentiel  
 Commercial  
 Propriétaire  
 Jussy Provincial  
[plomberieprojess@gmail.com](mailto:plomberieprojess@gmail.com)  
 RBC 5433-1384-01

# GLOBAL peintures industrielles




Mario Bazin, présidente  
 802, Saint-Edouard      T 450 792 3844  
 Saint-Jude, Québec J0H 1P0      [adminaglobalpeintures.com](http://adminaglobalpeintures.com)



**LES ENTREPRISES  
MAURICE BRAZEAU INC.**

**QUINQUAILLERIE  
ÉPICERIE**

962, RUE SAINT-ÉDOUARD  
 SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0  
 TÉLÉPHONE : **(450) 792-3891**



Entreprise  
**S. Gaudette**

RBQ : 8351-0982-26

**Sylvain Gaudette**  
 Entrepreneur Électricien

450 792-2392  
 info@sgaudette.com • sgaudette.com  
 401, 4<sup>e</sup> rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



**EAGLE DIGI EYE**  
 Système de Surveillance Numérique  
 Digital Surveillance System

**Caméra  
Contrôle d'accès  
Intercom  
Alarme**

**Commercial  
Industriel  
Institutionnel  
Agricole**

1141 St-Édouard, St-Jude, J0H 1P0  
 450-463-5151 1 877 625-5252  
<http://www.eagledigieye.com>







**Les Serres Gaudette enr.**

PLANTS DE FLEURS  
 ET DE LÉGUMES  
 CORBEILLES DE FLEURS  
 TOMATES DE SERRES

837, Ste-Rose, St-Jude, Qc J0H 1P0 Tél.: 792-3224 Fax: 792-2264

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans Le Rochillois Tél. (450) 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50\$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.



**Leslie Ruckstuhl**  
 Courtier immobilier agréé  
[leslie.ruckstuhl@viacapitale.com](mailto:leslie.ruckstuhl@viacapitale.com)

**450 250 0555**  
[leslieviacapitale.com](http://leslieviacapitale.com)

1906, rue des Cascades, bureau 203  
 Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5  
 F 450 250 0556


 >> On connaît le marché



**Les couvre-planchers  
ALAIN MORIN inc.**

Vente et installation  
 Tapis  
 Prêlart  
 Céramique  
 Tuile

742, rue St-Édouard, St-Jude (Qc) J0H 1P0  
 Tél: 450-792-2007  
 fax: 450-792-2443



*Lise Guillemette*  
 Orthothérapeute  
  
**Tél.: 450.794.2900**  
 491 St-François, St-Hugues, J0H 1N0

**Maçonnerie**  
**MICHAUDVILLE**


Éric Berthiaume  
 Président  
  
 Cellulaire **450.278.5734**

Maçonnerie générale  
  
 Pose de . briques  
 . pierres  
 . blocs  
  
 Réparation de tout genre  
**ESTIMATION GRATUITE**

  
**Me Marie-Hélène Archambault,**  
 LL.B., D.D.N.  
 Notaire et Conseiller juridique

395, route 137  
 Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) **Tél.: (450) 787-3133**  
 J0H 1K0 Téléco. (450) 787-2765

**Voyage** Galeries St-Hyacinthe  
**VASCO**  
 & l'Univers de la Croisière



**Mélanie Girard**  
 Propriétaire et conseillère en voyages  
 melanie@vascosthyacinthe.com  
 T. (450) 768-5412 #237  
 F. (450) 768-5413

Les Galeries St-Hyacinthe  
 3200, boul. Laframboise,  
 St-Hyacinthe (Qc)  
 J2S 4Z5  
 www.vascosthyacinthe.com



Danielle  
**GAUDREAU, CPA, CGA**  
 dgaudreau@tcgo.ca

**THIBAUT - CHAGNON**  
**GAUDREAU - OUMET**


SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

5425, boul. Laurier O., suite 103  
 Saint-Hyacinthe, QC J2S 3V6  
 Tél.: 450 774-0340, p. 235  
 1 800 463-0340  
 Téléc.: 450 774-0034

**PME Comptabilité Plus**  
 Chantal Bolduc

Service de Comptabilité avec États Financiers  
 Service des poles et remises  
 Rapports Taxes, IFTA, CTQ etc  
 Outils de gestion sur mesure  
 Déclarations d'impôts

Service courtois, minutieux et personnalisé

257, 6<sup>ème</sup> rang, St-Jude, Qc, J0H 1P0  
 téléphone et télécopieur 450-792-3922  
 Courriel : [pme comptabilite plus@hotmail.com](mailto:pme comptabilite plus@hotmail.com)



**SALON DE COIFFURE** **TÉL.: (450) 792-3987**

À la  
**Fine Pointe enr.**

**Pour elle & lui**

397, rang Saint-Amable Lyne Vincent,  
 Saint Barnabé Sud propriétaire

**ROBERT BOUVIER**  
 ENTREPRENEUR GÉNÉRAL  
 R.B.Q. : 8000-8196-36

**RÉNOVATION ET CONSTRUCTION**  
**450 792-3260**

SECTEURS  
 RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

## TARIFS POUR LA PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois* Tél. (450) 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50\$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	50\$/année
Espace de 2 cartes professionnelles	75\$/année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200\$/année
1 page complète de publicité	300\$/année
1 page de publicité pour une parution	40\$/unité
1/2 page de publicité pour une parution	20\$/unité
1/4 page de publicité pour une parution	10\$/unité
1/4 page de publicité annuelle	100\$/année
Abonnement postal au journal	30\$/année

## UN MARIAGE EN VUE? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER? SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ LOUER DES LOCAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE?

Un tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire. Cependant, les locaux sont **prioritairement** utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude. Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450-792-3855 pour réserver et de signer un contrat de location. **À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur.**

**Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :**

LOCAL	TARIF 1-100 personnes	TARIF 101-300 personnes
<b>Grande salle</b>		
- sans musique, sans danse	<b>150.00\$</b>	<b>150.00\$</b>
- avec musique, sans danse	<b>170.00\$</b>	<b>180.00\$</b>
- avec musique, avec danse	<b>190.00\$</b>	<b>210.00\$</b>
<b>Cuisinette seulement</b>	<b>45.00\$</b>	
<b>Salle des patineurs</b>	<b>85.00\$</b>	
<b>Non-résidants</b>	<b>+60.00\$</b>	<b>+60.00\$</b>



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## QUÉBEC

**SYLVAIN ROCHON, député de Richelieu**

Adresse: 71, rue de Ramezay, bureau 101, Sorel-Tracy  
Téléphone: (450) 742-3781  
1-866-649-8832

### Maire

**M. Yves de Bellefeuille (450) 888-0663**

### Conseillers

M. Sylvain Lafrenaye (450) 792-3864

M. Michael W. Savard (438) 448-8118

M. Claude Graveline (450) 792-2496

Mme Kim Tétrault (450) 792-3456

M. Marco Beaudry (450) 768-3421

Mme Annick Corbeil (450) 792-2142

### ASSEMBLÉES DU CONSEIL



**Le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du conseil :  
930 rue du Centre**

### Personnel du bureau municipal

Nancy Carvalho, directrice générale

Dominique Plouffe, directrice générale adjointe

Pascale Brouillard, commis de bureau

Alexandre Bonin, inspecteur municipal

Eddy Perez, inspecteur en bâtiment (urbanisme et émission des permis)

Disponible les **vendredis** de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Ève-Mary Thaï Thi Lac, agente de développement local

Roxanne Carbonneau, coordonnatrice en loisirs

**Le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, est disponible sur rendez-vous pour rencontrer les citoyens et citoyennes de Saint-Jude les vendredis matin de 9h00 à 10h30 au bureau municipal.**

## **BUREAU MUNICIPAL**

**Adresse:** 940, rue du Centre  
**Téléphone:** (450) 792-3855  
**Télocopieur:** (450) 792-3828  
**Courriel:** [munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca)  
**Site internet:** [www.saint-jude.ca](http://www.saint-jude.ca)  
**lundi au vendredi:** 9 h 00 à 12 h et 13 h 30 à 16 h

## **SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 9-1-1**

**Adresse de la caserne :** 1427 rue Ste-Catherine  
**Directeur :** M. Francis Grégoire

## **CENTRE COMMUNAUTAIRE**

**Adresse:** 930, rue du Centre  
**Téléphone:** (450) 792-3855 poste 8007

## **BIBLIOTHÈQUE**

**Adresse:** 926, rue du Centre  
**Téléphone:** (450) 792-3855 poste 8005  
**Courriel:** biblio-st-jude@hotmail.com

## **MAISON DES JEUNES**

**Adresse:** 934, rue du Centre  
**Téléphone:** (450) 250-2488  
**Courriel:** mdj4vents@hotmail.com

## **FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE**

**Adresse:** 931, rue Saint-Édouard  
**Téléphone:** (450) 792-3943

## **FADOQ**

**Adresse:** 940, rue du Centre  
**Téléphone:** (450) 250-2485 poste 2  
**Télocopieur:** (514) 221-3915  
**Courriel:** [info@fadoqstjude.com](mailto:info@fadoqstjude.com)  
**Site internet:** [www.fadoqstjude.com](http://www.fadoqstjude.com)

## **ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (Pavillon Saint-Jude)**

**Adresse:** 1441, rue Saint-Pierre  
**Téléphone:** (450) 773-0260

## **BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)**

**Adresse:** 405, rue Principale  
**Téléphone:** (450) 792-3266  
**Heures d'ouverture:** Lundi au vendredi 9h00 à 11h30  
lundi, mardi, merc., vend. 16h00 à 17h30  
Jeudi 17h30 à 19h00

## **CLSC SAINT-JUDE**

**Adresse:** 938, rue du Centre, Saint-Jude  
**Téléphone:** (450) 768-1200

**Heures d'ouverture:** Mercredi 8h00 à 12h00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3èmes mardis du mois en avant-midi au CLSC de Saint-Jude. Pour prendre rendez-vous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450-778-2572 poste 6003.

## LIENS D'INTÉRÊT

### **Centre d'intervention de crise**

(450) 774-6952  
1-866-APPELLE (277-3553)  
[www.contactry.qc.ca](http://www.contactry.qc.ca)

### **Service internet**

(450) 771-5065  
[www.rimaskoutain.com](http://www.rimaskoutain.com)

### **Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains**

(450) 774-2350  
[www.regiedesdechets.qc.ca](http://www.regiedesdechets.qc.ca)

### **Dépôt des matières recyclables**

1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

### **Commission scolaire de Saint-Hyacinthe**

(450) 773-8401  
[www.cssh.qc.ca](http://www.cssh.qc.ca)

### **MRC Maskoutains**

(450) 774-3141  
[www.mrcmaskoutains.qc.ca](http://www.mrcmaskoutains.qc.ca)

### **Transport adapté**

(450) 774-8810  
[mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca)

### **Transport collectif**

(450) 774-3173  
[tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca)

### **Régie d'aqueduc**

(450)792-2001

**Tous vos articles devront nous parvenir pour le premier de chaque mois avant 16 h au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par courriel: [adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca). Consultez notre site web : [www.saint-jude.ca](http://www.saint-jude.ca).**

